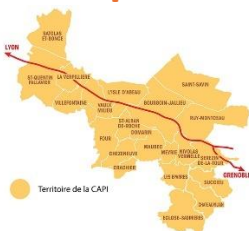




Quel est le NOM de cette action ? 	Monoparentalité et difficulté de l'enfant : des liens à soutenir ?	Qui contacter pour cette action ? Annick BROCHARD direction@arim.fr 06 87 79 95 32
---	--	--

Cette action, C'EST QUOI ? 	Action d'accompagnement des familles monoparentales pour : ➔ faire connaître la médiation familiale, ➔ favoriser l'accès aux droits des mères isolées et le bien-être des enfants.
---	---

QUI porte l'action ? 	ARIM 
---	---

QUELLES COMMUNES, QUELS QUARTIERS concernés par l'action ? 	➔ Commune concernée : Bourgoin-Jallieu ➔ Quartiers concernés : Champaret / Champfleuri
--	--